

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS "#fevertreemoment"

Article 1 - Organisation

La société Fever-Tree (ci-après "l'Organisateur"), dont le siège social est situé à 186-188 Shepherds Bush Road London W6 7NL, organise un jeu concours gratuit sans obligation d'achat accessible via Instagram.

Article 2 - Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure (à partir de 18 ans) résidant en France métropolitaine, à l'exclusion des salariés de l'Organisateur et de leurs familles. Une seule participation par personne et par mois est autorisée, avec un maximum de 10 participations durant la durée du concours.

Article 3 - Modalités de participation

Pour participer, les utilisateurs doivent :

1. S'abonner au compte Instagram **@fevertreefrance**.
2. Prendre en photo leur bouteille Fever-Tree.
3. Taguer **@fevertreefrance** sur la photo et utiliser le hashtag **#fevertreemoment**.

Article 4 - Durée du concours

Le concours se déroule du **1er mars 2025 au 31 décembre 2025**.

Article 5 - Désignation des gagnants

Chaque mois, un gagnant sera sélectionné par l'équipe Fever-Tree en fonction de la qualité et de l'originalité de la photo. Le gagnant sera contacté par message privé sur Instagram.

Article 6 - Dotations

Chaque gagnant recevra un **kit cocktail** composé d'une bouteille de Fever-Tree et d'un spiritueux non alcoolisé. Un total de **10 lots** sera distribué durant la durée du concours. Les lots ne sont ni remboursables, ni échangeables contre de l'argent.

Article 7 - Modalités de remise des gains

Les lots seront envoyés par voie postale aux gagnants en France métropolitaine, sans frais pour eux. Aucune expédition ne sera effectuée hors de cette zone.

Article 8 - Responsabilité

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de :

- Problèmes techniques, de connexion Internet ou de transmission des données.

- Perte ou détérioration des lots lors de l'acheminement.
- Fraude, utilisation de faux comptes ou non-respect du règlement, pouvant entraîner l'exclusion du participant.
- Le concours n'est ni géré ni sponsorisé par Instagram.

Article 9 - Protection des données personnelles

Aucune coordonnée personnelle n'est collectée pour participer au jeu. Les gagnants devront uniquement communiquer leur adresse postale pour l'envoi des lots. Conformément à la loi, ils disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données.

Article 10 - Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 11 - Consultation du règlement

Le règlement est disponible en format PDF via un QR code sur l'emballage des produits participants et sur demande via le compte Instagram de Fever-Tree France.

Article 12 - Droit applicable et litiges

Le présent jeu est soumis à la législation française. Tout litige relatif à son interprétation ou à son exécution fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. À défaut, les tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Paris seront seuls compétents.